

République française
SAINT CERNIN
Département du Cantal

Objet: Subvention comice agricole de SALERS - 2023_052

Séance du lundi 18 septembre 2023

Membres en exercice : 14

Présents : 10

Votants: 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation: 11 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le dix-huit septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS, et du secrétaire de séance Stephanie GAILLARD

Présents : Andre DUJOLS, Stephanie GAILLARD, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Sylvie LACOMBE, Pierre DUPONT, Christelle CHAUVET, Georgette TOUZY, Luc AVELLANEDA, Matthieu PIJOLAT

Représentés: Bruno FILIOL, Jean Christophe GUY
11/09/2023

Absents: Stephanie SALIES, Jordan ANGELVY

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il convient de payer le montant d'une subvention qui sera versé pour l'année 2023 au Comice Agricole de SALERS pour participer au paiement d'une cloche .

Après délibérations, et sous réserve du dépôt en Mairie des bilans financier et moral, le montant suivant est attribué :

Comice Agricole de SALERS: 150 €

Le crédit nécessaire est inscrit au Budget Primitif 2023 au compte 6574.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 25.09.2023
et publication ou notification du 25.09.2023

Le Maire,
A. DUJOLS

de Maire,
A. Dujols



La secrétaire de séance
S. Gaillard

